

Présidence : représentant du Ministère du travail

Représentants des employeurs

- UNGE (présente)
- FENIGS (Présente)
- UNTEC(Présente)

Représentants des salariés

- BATI-MAT TP-CFTC (Présent)
- SYNATPAU-CFDT (Présent)

PROJET DE RELEVÉ DES DÉCISIONS COMMISSION MIXTE PARITAIRE (EXCEPTIONNELLE)

APPROUVE

DU LUNDI 3 JUILLET 2023

14h- 17h

100 % Visio

<u>TABLE DES MATIERES</u>

I.	APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR :.....	3
II.	NEGOCIATION SUR LES SALAIRES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2241-10 DU CODE DU TRAVAIL.....	3
III.	QUESTIONS DIVERSES :.....	4
IV.	PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA CMP DU 06 SEPTEMBRE 2023.....	4

I. Approbation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité, avec une question diverse sur le projet d'accord insertion professionnel et emploi TH demandée par la CFTC et une information de la CFTC sur l'observatoire de branche (OMPL).

II. Négociation sur les salaires en application de l'article L2241-10 du code du travail.

POSITION :

CFTC : 1800 euros brut pour le niveau 1 échelon 1 Coef 200 de la grille des géomètres et 90 euros de majoration pour l'ensemble des grilles IDCC 2543 et IDCC 3213.

SYNATPAU : 1800 euros brut pour le niveau 1 échelon 1 de la grille géomètres et une augmentation de 3% pour l'intégralité des salariés pour les géomètres uniquement. Passer de 1774,88 euros brut à 1 800 euros brut pour le niveau A1 hors Ile de France des Economistes de la construction. (Sous réserve de validation du secrétaire général du SYNATPAU (Sebastien GIRAULT))

UNGE : Propose de passer le niveau d'accueil N1-E1 de la grille géomètres de 1709.28 euros brut à 1747.20 euros brut, soit 2.22 % d'augmentation et pas d'augmentation pour l'ensemble de la grille géomètres ; à revoir à la négociation de janvier 2024.

UNTEC : Rappelle que les 2 minimas sont supérieurs au SMIC. Pas d'augmentation à juillet 2023 ; prochaine négociation à janvier 2024. L'UNTEC signifie être inquiet pour le 2^e semestre 2023 et l'année 2024 concernant les dossier de permis de construire.

FENIGS : Rejoint la position de l'UNTEC et L'UNGE notamment sur le passage du 1^{er} niveau Coef 200 sur la grille des géomètres, soit 2.22 % d'augmentation et pas d'augmentation pour l'ensemble de la grille faute d'aval du bureau de FENIGS. Révision en janvier 2024.

Après suspension de séance :

SYNATPAU et CFTC : Demandent de convoquer une nouvelle CMP pour remettre ce point de négociation salariale à septembre 2023.

UNGE et FENIGS : Demandent l'ouverture à la signature de sa proposition d'accord (voir ci-dessus) ou la signature d'un PV de désaccord. Dans l'hypothèse où une nouvelle réunion serait fixée, demande qu'elle le soit dans le cadre des CMP déjà fixées en 2023, soit le 6 septembre 2023.

UNTEC : Pas de signature envisagée. Dans l'hypothèse où une nouvelle réunion serait fixée, demande qu'elle le soit dans le cadre des CMP déjà fixées en 2023, soit le 6 septembre 2023 au matin. (Absence UNTEC l'après-midi).

DECISION

Les organisations décident d'inscrire à l'ordre du jour de la CMP du 6 septembre 2023, la négociation sur les salaires, en point 1 de l'ordre du jour et en présentiel de 9h30 à 17h.

III. Questions diverses :

Projet d'accord insertion professionnel et emploi TH demandée par la CFTC :

La CFTC confirme que ledit projet d'accord sur l'insertion des personnes porteuses d'un handicap, a été adressé au secrétariat du président de la CMP et sera diffusé aux membres de la CMP afin que ce projet d'accord soit inscrit à l'ordre du jour de la CMP du 6 septembre 2023.

Information de la CFTC sur l'observatoire de branche (OMPL) : La CFTC adressera un projet d'accord pour la CMP du 6 septembre 2023 et sera diffusé aux membres de la CMP.

IV. Projet d'ordre du jour de la CMP du 06 septembre 2023.

La prochaine commission se tiendra en **présentiel** dans les locaux de l'APGTP 54 Bld Richard Lenoir 75011 PARIS.

9h30 / 17h

1. Approbation de l'ordre du jour **(HAR)**
2. Approbation du relevé des décisions de la CMP du 14 06 2023 **(HAR)**
3. Négociation sur les salaires **(HAR)**
4. Projet d'accord de méthode agenda social 2023-2028 proposé par la CFTC **(HAR)**
5. Projet d'accord insertion handicap proposé par la CFTC **(HAR)**
6. Projet d'accord égalité professionnelle proposé par la CFTC **(HAR)**
7. Projet d'accord épargne salariale proposé par le SYNATPAU **(HAR)**
8. Projet d'accord toilette prévoyance santé géomètre proposé par l'UNGE **(HAR)**
9. Retour du HCDS et de la DGT **(HAR)**
10. Projet d'accord Observatoire de branche proposé par la CFTC **(HAR)**
11. Questions diverses. **(HAR)**

Rappel du calendrier des commissions 2023

11/01/2023	
08/02/2023	
15/03/2023	
05/04/2023	
10/05/2023	
14/06/2023	14h-17h Visio

3 07 2023 _ 14h 17h (Exceptionnelle)
06/09/2023
11/10/2023
08/11/2023
06/12/2023

Projet de relevé approuvé